Les voyages organisés de résidents autorisés pour le Sud

Cinq décisions d'ordre social, six d'ordre économique et trois en faveur du tourisme saharien : tel est le résultat du CMR tenu le 6 courant et de la réunion tenue ce matin entre le Chef du Gouvernement et le Ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

Lors de la conférence de presse qu'il a tenue aujourd'hui, Habib Ammar, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, a annoncé les décisions suivantes :

Mesures d'ordre social

- prise en charge par l'Etat des contributions patronales pour le 4e trimestre 2020 ainsi que les deux premiers trimestres de 2021 pour les salariés mis au chômage technique par des entreprises touristiques « momentanément en cessation d'activité totale ou partielle » ;
- octroi d'une prime mensuelle de 200 dinars pour les salariés mis au chômage technique ainsi que pour les guides touristiques ;
- faire bénéficier les salariés mis au chômage technique d'un programme de recyclage selon accord entre les fédérations professionnelles et l'Agence des Métiers du Tourisme. Le coût de ce programme sera exceptionnellement pris en charge par le Fonds de Compétitivité FODEC. Les bénéficiaires recevront à la fin de leur formation une prime de présence de 300 dinars ;
- échelonnement du principal de la dette envers la CNSS à hauteur du 3e trimestre de l'année en cours, avec exemption des pénalités de retard en cas de règlement du principal de la dette ;
- suspension des poursuites contre toute entreprise ayant respecté le calendrier de cet échelonnement.

Mesures d'ordre économique

- exemption des agences de voyages de leur contribution au FODEC (2 dinars par siège) pendant six mois à compter du 1er janvier 2021 ;
- report pour les entreprises du tourisme et de l'artisanat du règlement de l'IS relatif aux exercices 2019 et 2020, et ce jusqu'au 31 décembre 2021 avec échelonnement des paiements à partir de janvier 2022 ;

- réouverture exclusive aux entreprises du tourisme de la plateforme de soutien en ligne ;
- rédaction d'un avenant à l'accord SOTUGAR pour le rendre conforme aux décisions du CMR du 30 avril 2020 et notamment concernant le plafond de crédit d'un million de dinars par entreprise ;
- ajouter plus de souplesse dans l'application des mécanismes de garantie des crédits bancaires accordés aux entreprises du tourisme ;
- prorogation de la ligne de crédit de 10 millions de dinars en faveur des artisans à l'année 2021.

Mesures en faveur du tourisme saharien

- autorisation des voyages organisés pour le tourisme saharien sous condition de l'application du protocole sanitaire et de maintien des « groupes encadrés » ;
- lancement d'un programme promotionnel pour le tourisme local jusqu'au 31 mars 2021 qui sera financé par le FODEC ;
- lancement d'un programme de soutien aux liaisons aériennes avec l'aéroport de Tozeur en vue des réservations de vacances dans le Sud tunisien, qui sera financé aussi par le FODEC.

Le Ministre a indiqué par ailleurs la formation d'un comité interministériel comprenant les ministères de l'Economie, des Finances et du Tourisme ainsi que la Banque Centrale pour traiter des problèmes structurels du secteur, et notamment celui de l'endettement. Ce comité devrait proposer ses solutions dans un délai de 3 mois.

MIT : la FTH communique

Le nouveau bureau de la FTH a profité du salon MIT pour présenter sa nouvelle démarche concernant l'endettement et le financement de l'hôtellerie.

A l'occasion du salon MIT qui se tient jusqu'au 8 avril au Parc des expositions du Kram, la FTH a tenu aujourd'hui une conférence de presse où elle a présenté son nouveau bureau, sa nouvelle identité visuelle ainsi que les grandes lignes du livre blanc sur l'endettement et le financement de l'hôtellerie exposées par le président de la FTH, Khaled Fakhfakh, ainsi que le DG de la STB, Samir Saïed.

Etaient présents de nombreux professionnels et financiers dont les deux anciens présidents de la FTH (Radhouane Ben Salah et Mohamed Belajouza), le président de CONECT (Tarak Cherif) et le président du directoire de l'Amen Bank (Ahmed El Karam).

Partant du constat que l'hôtellerie est un secteur particulièrement capitalistique et de la nécessaire rénovation du parc hôtelier, la FTH appelle à une restructuration de la dette selon une nouvelle démarche élaborée avec l'association des professionnels des Banques (APTBEF, regroupant 23 banques et établissement financiers). Cette nouvelle démarche se base essentiellement sur l'adhésion volontaire des hôteliers ainsi que sur une solution « au cas par cas ». Le directeur de la STB a ainsi affirmé que les banques adhèrent à une telle démarche parce qu'*« il n'y a pas de relance du tourisme sans restructuration de l'hôtellerie »*, en ajoutant que *« les banques sont mues par une logique des affaires et [qu']il est plus rentable de négocier que d'avoir recours aux tribunaux ».*

Le MIT : un forum pour les professionnels

Avec cette conférence et bien d'autres organisées lors de cette édition du MIT, le salon est en voie de devenir un forum unique de rencontre et d'échange entre professionnels tunisiens, mais aussi de découverte de nouveaux opérateurs. Il en est ainsi de Destination Dahar, de l'antenne tunisienne de la fondation Swiss Contact, qui se fait connaître pour la première fois avec un beau stand, ou Oossafer, la plateforme BtoB lancée au mois de janvier en Tunisie *(voir photos)*.

Il resterait au MIT à s’affirmer auprès du grand public qui, à l’avenir, selon Afif Kchouk, *« bénéficiera d’un programme de promotion dédié ».*

Le nouveau bureau de la FTH

Le président de la FTH, Khaled Fakhfakh, et le DG de la STB, Samir Saïed

Le stand de la plateforme BtoB Oosafer

Le stand de Destination Dahar, antenne tunisienne de la fondation Swiss Contact

Khaled Fakhfakh : «La FTH sera une force de proposition»

Tout en changeant de style et de méthode de travail, le nouveau président de la FTH s’inscrit dans la continuité de son prédécesseur en prônant un partenariat renforcé avec l’administration. Entretien.

Le Tourisme

Où en est le nouveau bureau de la FTH à propos de la restructuration de la fédération et des propositions de relance du tourisme tunisien ?

Khaled Fakhfakh

Nous nous apprêtons à publier un “Livre blanc” sur l’endettement ainsi qu’un “Livre bleu”, que nous adresserons au Chef du gouvernement, sur les problèmes du secteur et les solutions que nous préconisons. Par ailleurs, nous avons convenu avec le ministère du Tourisme de la présence de membres de notre bureau aux réunions portant sur les réformes du secteur. Ainsi, la FTH est présente à travers l’ensemble des membres de son bureau et non plus seulement à travers son président.

Mais au-delà, la restructuration de la FTH est-elle toujours d’actualité ?

Nous allons reprendre l’étude de restructuration faite il y a quelques années pour l’actualiser et la mettre en œuvre. D’ores et déjà, nous avons décidé de donner plus d’autonomie, y compris sur le plan financier, aux fédérations régionales qui sont plus à même de répondre aux spécificités de leurs régions.

Au niveau national, le changement touchera les statuts ainsi que l’organisation du syndicat. La FTH doit devenir plus démocratique et doit pouvoir, à terme, fonctionner sans les membres élus grâce à la création du poste de Directeur Général qui s’occupera du volet administratif et de la gestion courante de la fédération. La gestion de la FTH ne doit plus dépendre de l’humeur ou du profil du président.

A écouter certaines de vos déclarations aux médias, on dirait que l’autorisation de l’immobilier touristique est séparée du problème de l’endettement hôtelier ; alors qu’elle en est une solution, du moins en partie…

En effet, l’idée de l’immobilier touristique était de permettre une mise à niveau des hôtels et d’absorber une partie de l’endettement. Cette idée est à applaudir, puisqu’elle ne coûte rien au contribuable tout en permettant des recettes pour l’Etat. Mais aujourd’hui, on est en train de dévier de cet esprit en multipliant les contraintes et en manquant de précision puisque les textes d’application ne sont pas publiés.

La plus-value à verser à l’AFT, pour payer d’éventuels aménagements qu’elle serait amener à faire, semble vous poser problème…

Oui, puisque le rôle de l'AFT s'est arrêté le jour où elle a vendu le terrain à l'hôtelier. L'aménagement résultant de cette opération est celui des parkings à agrandir, qui incombera à l'hôtelier. Le principe même de se faire payer une deuxième fois un terrain qui n'appartient plus à l'AFT pose problème ; le "business model" de l'AFT est certainement à revoir…

A propos de "business model", que pensez-vous de la restructuration de l'ONTT en trois agences, dans les conseils desquelles vous auriez la même représentativité que celle que vous avez à l'ONTT, c'est-à dire un siège sur treize ?

Ce qui m'intéresse, c'est de savoir si les membres du gouvernement considèrent le tourisme comme un secteur important pour l'avenir du pays. Il est vrai que nous avons une administration omniprésente et que, en plus de notre interlocuteur de référence qu'est le ministère du Tourisme, nous devons, pour certains problèmes, nous adresser à une multitude de ministères, ce qui complique et alourdit nos démarches. C'est dans ce sens qu'il est important de faire du ministère du Tourisme un ministère de souveraineté, ou bien de le rattacher au Chef du gouvernement.

Dans l'état actuel des choses, on a besoin d'un ministère fort et peu importe qu'il soit organisé en trois agences ou pas… Ce que nous voulons, c'est un Etat qui joue son rôle et qui ait le sens des priorités. Je pose la question : qu'est-ce qui est prioritaire, le secteur du Tourisme et de l'Artisanat qui pèse 800 000 employés, ou bien Tunisair, El Fouladh et Transtu qui ne comptent que quelques dizaines de milliers d'employés et qui sont de véritables gouffres financiers ?

Ce n'est pas parce que le l'hôtellerie tunisienne est constituée d'entreprises privées qu'elle ne doit pas bénéficier d'un soutien, et ce n'est pas à cause du mauvais comportement d'une poignée d'hôteliers qu'on peut laisser couvrir d'opprobre une industrie entière.

Vous semblez accorder une grande importance au rôle de l'Etat dans la relance du secteur. Quel serait alors votre rôle en tant qu'hôteliers et FTH ?

Nous devons devenir une force de proposition et établir un partenariat constructif ; nous n'avons pas d'adversaires. Nous n'entrerons ni dans la politique, ni dans la polémique, ni dans la confrontation. Nous comptons sur

notre pouvoir de persuasion et d'explication pour faire avancer le secteur.

Concrètement, que demanderez-vous à l'Etat ? Prenons l'exemple de la loi sur les avantages fiscaux qui vient d'être votée, quel commentaire en faites-vous ?

Cette loi exclut des avantages fiscaux le tourisme et même une partie de l'industrie ; c'est une erreur. D'une manière générale, et pour une entreprise qui dégage des bénéfices, l'incitation fiscale est destinée à favoriser l'investissement au détriment de la distribution de dividendes. Tout Etat doit donc se féliciter que des entreprises arrivent au stade de la recherche de dégrèvement fiscal, puisque cela signifie qu'elles dégagent des bénéfices et qu'elles pensent à investir. L'hôtellerie est aujourd'hui en crise et la plupart des hôtels ne dégagent pas de bénéfices ; une incitation fiscale devrait donc les accompagner pour maintenir l'appareil de production et assainir leurs finances. En excluant le tourisme de cette loi, je crains qu'on n'ait réduit l'espoir de maintien et de redressement de beaucoup d'unités hôtelières.

Toujours dans le domaine fiscal, quelle est votre attitude concernant la taxe sur le chiffre d'affaires destinée au FODEC ? Et que pensez-vous de la gestion actuelle du FODEC lui-même ?

Nous avons pour ce fonds deux objectifs. Le premier, qui est accessoire et sur lequel le ministère du Tourisme nous donne satisfaction, est la rétrocession d'une partie de la taxe pour la fédération. Le second objectif, qui est essentiel, est de savoir si le FODEC est bien géré. Nous constatons que c'est le cas avec Mme Elloumi puisque le FODEC est utilisé pour promouvoir des régions qui en ont besoin (le Sud, Tabarka…). Concernant la participation de la FTH au FODEC, nous ne pouvons qu'applaudir l'attitude, positive et constructive, de la Ministre du Tourisme vis-à-vis des hôteliers.

Propos recueillis par L. Mansour

(Mis à jour le 01/03 à 20h12)